

Au Burkina Faso, la protection sociale s'étend petit à petit.
Par Mathieu Stassart

En 2015, le Gouvernement burkinabé a voté une loi sur le régime d'assurance maladie universelle. Une belle étape - sur papier - d'une route encore longue vers une protection sociale pour tous. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest - l'un des plus pauvres du monde - les défis sont de taille.

Votée depuis plus de trois ans, la loi sur l'assurance maladie universelle peine encore à se matérialiser sur le terrain. En effet, seuls les travailleurs formels sont directement prélevés à la source. Or, au « Pays des hommes intègres », les fonctionnaires et employeurs du secteur privé ne représentent qu'une minorité des travailleurs. Dans le secteur informel, qui concerne 80 à 90 % des forces vives du pays, la démarche de cotisation ne peut venir que des travailleurs eux-mêmes. La majorité des habitants tirent leurs revenus de l'agriculture, singulièrement celle du coton. Soumis aux aléas climatiques, les paysans voient leurs capacités fortement varier d'une année à l'autre. Quand les récoltes sont mauvaises, certains bataillent pour pouvoir nourrir leur famille. Difficile, dans ces conditions, d'épargner une partie de leurs revenus, si infime soit-elle.

La situation sécuritaire du Burkina Faso inquiète également certains acteurs de terrain. Elle met le budget gouvernemental sous pression et ralentit la mise en place de certaines réformes, contextualise Wim Schalenbourg, attaché à la coopération belge. Depuis 2015, le Burkina Faso a été frappé par une série d'attaques terroristes. Au gré des conversations, les commentaires vont bon train. Nombreux voient, derrière les attaques, l'ombre de l'ancien président Blaise Compaoré, chassé du pouvoir en 2014 par les citoyens burkinabés, après 27 ans à la tête du pays.

Dans ce contexte difficile, des acteurs de terrain portent avec conviction le projet mutualiste. L'ONG Réseau d'Appui aux mutuelles de santé au Burkina Faso (RAMS) œuvre pour la promotion des mutuelles sociales au Burkina Faso. Elle s'occupe, entre autres, d'accompagner des unions de mutuelles dans différentes régions du territoire.

En décembre 2018, le RAMS accueillait la Mutualité chrétienne de Liège, son partenaire historique.

« **Bonne arrivée !** »

Direction le village de Baré, bourgade de 7.000 âmes située à une vingtaine de kilomètres de Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. « Bonne arrivée ! » lancent quelques villageois. Pour parfaire l'accueil, le Dolo est offert aux invités. Servie dans unealebasse, cette bière de mil ressemble à une sorte de cidre. Sous un ciel azur, le mercure avoisine les 30 degrés « Le début de ce mois de décembre est particulièrement froid . . . », commente Patrice Pamousso, Secrétaire Permanent du RAMS. Question de perspective . . .

Du théâtre pour convaincre

À l'initiative de la mutualité « Keneya Sira », sise à Bobo Dioulasso, la place du village se transforme en scène de théâtre. La mutualité a fait venir une troupe de comédiens. Ils ont monté une pièce de théâtre-action sur le fonctionnement et le rôle des mutualités de santé. Les villageois arrivent par grappes et se rassemblent à l'ombre de tentes montées pour l'occasion. Les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. En attendant le début de la pièce, un vieux haut-parleur crache de la musique. Djembés et percussions viennent en surligner les rythmes. Quelques danseurs tournoient, frappent le sol de leur pied, soulevant la poussière de la piste.



La pièce conte l'histoire d'un couple dont l'enfant est tombé malade. La mère veut l'emmenner à l'hôpital. Très peu pour le père, qui préfère s'en remettre à un vendeur ambulante de médicaments frauduleux. Plus tard, le père engage la discussion avec deux représentants mutualistes, en tournée d'information. Les deux compères lui expliquent alors le principe de la mutualité.

Convaincu, le mari s'en retourne vers son épouse et la convainc d'inscrire toute la famille à la mutualité. À la fin de la pièce, les comédiens entament un jeu avec le public. À lui de juger le comportement des personnages. Lesquels d'entre eux ont agi conformément aux principes mutualistes ? Quels comportements doivent être modifiés ? Prise au jeu, l'audience se montre très réactive. Certains n'avaient jamais entendu parler du principe mutualiste.

« Nous profitons de ces séances pour les sensibiliser et les inviter à adhérer, explique Aziz Kabré, gérant de la Mutualité Keneya Sira. Notre objectif, c'est de permettre à toute la population de la ville de Bobo de bénéficier d'une meilleure prise en charge sanitaire. Pour cela, nous cherchons à faciliter l'accès aux soins de santé et intervenons comme tiers-payant lorsque les mutualistes se rendent dans des centres de santé. »

Outre le théâtre-action, la mutualité « Keneya Sira » mène diverses actions de sensibilisation : porte-à-porte, causeries dans des bars, rencontres avec des associations, récoltes de témoignages . . .



Une cotisation à la mutualité

La mutualité « Keneya Sira » propose deux types de cotisations annuelles. La première coûte 3.000 francs CFA (4,5 euros) et donne droit au remboursement de trois épisodes-maladie par an. La seconde coûte 10.000 francs CFA (15 euros) et donne droit au remboursement de toutes les maladies survenues dans l'année. Par remboursement, on entend la prise en charge de 75 % des frais de soins. Par comparaison, un traitement contre le paludisme coûte 5.000 francs CFA à une personne sans couverture de santé. Dans un pays à la pauvreté omniprésente, il reste néanmoins difficile pour beaucoup de gens de soustraire une partie de leurs maigres revenus aux besoins journaliers.

«Vu leur situation financière, les gens n'ont pas tendance à déposer quelque chose à côté pour pouvoir aller au centre de santé en cas de maladie » enchaîne Aziz Kabré. Mais lorsque les problèmes de santé surviennent, ils sont obligés de vendre des biens, de partir faire des emprunts. Nous, on leur montre ces exemples-là ! ».

En sus des difficultés pécuniaires, s'ajoutent parfois des barrières culturelles : Il y a des gens qui pensent que le fait de payer sa cotisation dans une mutuelle, c'est en quelque sorte acheter sa maladie, la faire venir à soi. »

« Nous devons souffrir beaucoup »

Dans le village de Baré, se trouve un centre de santé communautaire. Samou Saramata y est agent de santé.

« Je participe à des actions de sensibilisation, notamment envers les femmes. J'aide aussi à la tenue des consultations de santé des enfants du village ». Elle explique les problèmes de santé auxquels les villageois font face : « Il y a beaucoup de malnutrition chez les enfants. Aux femmes qui viennent d'accoucher, nous montrons la position de l'allaitement, afin qu'elles tiennent l'enfant correctement. On suit les femmes dès les premiers jours, car beaucoup d'enfants arrivent en mauvaise santé au centre. On regarde comment l'enfant tète, mais aussi ce que la maman mange. Pour les enfants un peu plus âgés, qui atteignent les 6 mois et qui sont mal nourris, on propose de remplacer le lait par de la bouillie. Nous supervisons également sa préparation en se rendant aux domicile des mères. Nous vérifions également l'état de leurs lieux de vie. » Dans le village, tout le monde ne semble pas encore acquis aux principes mutualistes « Certaines femmes nous accueillent bien, car elles savent que nous voulons leur vie et celle de leur enfant. Pour d'autres, nous devons souffrir beaucoup pour qu'elles puissent comprendre. »



La compréhension, par la population, des mécanismes de sécurité sociale, tout comme ses capacités contributives, extrêmement fragiles, représentent deux enjeux cruciaux dans l'extension du système de protection sociale. Cela prendra du temps ; les acteurs mutualistes l'ont bien compris. Cela ne semble pas ébranler leur foi en un système solidaire de santé. « Les mutualités de santé ont un rôle primordial à jouer » conclut Patrice Pamouso.